

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Tanasote S40

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2021-0008

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0026481-0000

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 3 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 7 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 7 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 8 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 8 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 9 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 9 |
| 6. Autres informations | 9 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|--------------|
| Tanasote S40 |
|--------------|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | YOU Solutions Germany GmbH |
| | Adresse | Freundallee 9a DE 30173 Hannover Allemagne |
| Numéro de l'autorisation | BE2021-0008 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0026481-0000 | |
| Date de l'autorisation | 23/03/2021 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 21/03/2031 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | Arch Timber Protection Ltd |
| Adresse du fabricant | Wheldon Road WF10 2JT Castleford Royaume-Uni |
| Emplacement des sites de fabrication | Leeds Road HD2 1YU Huddersfield Royaume-Uni |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|--|
| Substance active | 16 - Hydroxyde de cuivre |
| Nom du fabricant | Spiess-Urania Chemicals GmbH |
| Adresse du fabricant | Heidenkampsweg 77 20097 Hambourg Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Spiess-Urania Chemicals GmbH, Hovestr. 50 20539 Hambourg Allemagne |
| Substance active | 20 - Carbonate de DDA |
| Nom du fabricant | Lonza Cologne GmbH |
| Adresse du fabricant | Nattermannallee 1 50829 Cologne Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Lonza Inc., 8316 West Route IL 61547 Mapleton États-Unis |
| Substance active | 1452 - Penflufène |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 50569 Cologne Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer AG, Alte Heerstr 41538 Dormagen Allemagne |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---------------------|--|----------------------|-------------|-----------|------------|
| Hydroxyde de cuivre | Copper (II) hydroxide | Substance active | 20427-59-2 | 243-815-9 | 4,615 |
| Carbonate de DDA | Reaction mass of N,N-didecyl-N,N-dimethylammonium carbonate and N,N-didecyl-N,N-dimethylammonium bicarbonate | Substance active | 894406-76-9 | 451-900-9 | 0,91 |
| Penflufène | | Substance active | 494793-67-8 | | 0,0379 |
| Acides gras, C8-C10 | Acides gras, C8-C10 | Substance non active | 68937-75-7 | 273-086-2 | 9,9 |

2.2. Type de formulation

OL - Liquide miscible à un liquide organique

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection.
Porter un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le contenu dans une usine de traitement homologuée
Éliminer le récipient dans une usine de traitement homologuée

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage industriel (classe d'emploi 3)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide
Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites (genre Reticulitermes)
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Basidiomycètes :
Nom commun: Pourriture cubique
Stade de développement: Hyphes

Nom scientifique: Basidiomycètes :
Nom commun: Pourriture fibreuse
Stade de développement: Hyphes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Application intérieure du produit de protection du bois Traitement préventif appliqué sous pression pour le bois industriel. Classe d'emploi 3 : traitement du bois en général et des traverses de voies ferrées Classe d'emploi 3 : situations dans lesquelles le bois ou le matériau à base de bois n'est pas couvert et n'est pas en contact avec le sol. Il est soit exposé continuellement aux intempéries, soit protégé des intempéries mais soumis à une humidification fréquente. Dans le cadre de la classe d'emploi 3, le produit peut être appliqué sur du bois résineux ou du bois feuillu.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos: imprégnation sous vide
Description détaillée:

Procédé à cellules pleines :

- Procédé Bethell

Procédé à cellules vides :

- Procédé Rüping
- Procédé Lowry

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: CE3 (termite non inclus) : 48,7 à 100 kg/m³, CE3 (termite inclus) : 65,4 à 100 kg/m³, CE3 (traverses de voies ferrées, termites inclus) : 64,5 à 133 kg/m³
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Le bois est traité une fois avant sa mise en service. Aucun nouveau traitement ou traitement supplémentaire n'est nécessaire pendant la durée de service de l'article traité.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

GRV (grands récipients pour vrac) en PEHD : 1 000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir Indications d'utilisation générales

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir Indications d'utilisation générales

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir Indications d'utilisation générales

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir Indications d'utilisation générales

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir Indications d'utilisation générales

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Usage industriel (classe d'emploi 4)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide
Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites (genre Reticulitermes)
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Basidiomycètes :
Nom commun: Pourriture cubique
Stade de développement: Hyphes

Nom scientifique: Basidiomycètes :
Nom commun: Pourriture fibreuse
Stade de développement: Hyphes

Nom scientifique: Ascomycètes, deutéromycètes
Nom commun: Pourriture molle
Stade de développement: Hyphes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Application intérieure du produit de protection du bois Traitement préventif appliqué sous pression pour le bois industriel. Classe d'emploi 4 : traitement du bois en général. Classe d'emploi 4 : situations dans lesquelles le bois ou le matériau à base de bois est en contact avec le sol et continuellement exposé à l'humidification. Dans le cadre de la classe d'emploi 4, le produit doit uniquement être appliqué sur du bois résineux. Le produit ne doit pas être utilisé pour le traitement du bois placé dans ou à proximité de masses d'eau de surface dans le cadre de la classe d'emploi 4.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos: imprégnation sous vide
Description détaillée:

Procédé à cellules pleines :

- Procédé Bethell

Procédé à cellules vides :

- Procédé Rüping
- Procédé Lowry

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: CE4 (termites inclus) : 86,5 à 133 kg/m³
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Le bois est traité une fois avant sa mise en service. Aucun nouveau traitement ou traitement supplémentaire n'est nécessaire pendant la durée de service de l'article traité.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

GRV (grands récipients pour vrac) en PEHD : 1 000 litres

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir Indications d'utilisation générales

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir Indications d'utilisation générales

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir Indications d'utilisation générales

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir Indications d'utilisation générales

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir Indications d'utilisation générales

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

TANASOTE® S40 est un agent de préservation du bois prêt à l'emploi, qui est appliqué sur le bois en utilisant l'un des procédés de pression suivants : procédé Lowry, procédé Rüping ou procédé Bethell. Un long vide final doit être appliqué à la fin de chaque cycle. Le mode d'application varie en fonction du type de bois ou de l'utilisation finale du bois. Le bois du récipient doit être traité en fonction des rétentions prédéterminées, qui sont basées sur l'utilisation souhaitée.

Il est nécessaire de lire et comprendre les documents suivants :

- La fiche technique du traitement TANASOTE® S40 qui offre une présentation du produit
- Les fiches de données de sécurité du matériel pour le traitement TANASOTE® S40

Le GRV contenant le traitement Tanasote S40 est directement connecté au récipient de traitement via une vanne inférieure de verrouillage de l'écoulement.

Étant donné que seules des données d'efficacité ont été fournies pour l'*Hylotrupes bajulus* et qu'aucune information n'indique que cette espèce est la moins sensible, seule l'utilisation contre l'*Hylotrupes bajulus* (capricorne des maisons) peut être autorisée.

Les rétentions sont exprimées en kg/m³ de traitement Tanasote S40 dans la zone d'analyse.

- CE3 : 48,7 kg/m³ – 100 kg/m³
- CE3 (termites) : 65,4 kg/m³ – 100 kg/m³
- CE3 (traverses de voies ferrées, termites inclus) : 65,4 kg/m³ – 133 kg/m³
- CE4 (termites inclus) : 86,5 kg/m³ – 133 kg/m³

Dans le cadre de la classe d'emploi 4 (CE4), le produit doit uniquement être appliqué sur du bois résineux.

5.2. Mesures de gestion des risques

Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants sera précisé dans les informations produit par le titulaire de l'autorisation).

Le port d'une combinaison de protection (de type 6 ou supérieur, EN 13034) est obligatoire.

Le port d'une protection oculaire pendant la manipulation du produit est obligatoire.

Il n'y a aucune émission lors de l'application ou du stockage. L'étiquetage et la documentation associée doivent indiquer tous les traitements du bois effectués sur le site industriel lorsque :

- Tous les processus d'application industriels doivent être menés dans une zone confinée munie d'une surface en dur imperméable avec enceinte de rétention pour prévenir les écoulements et en présence d'un système de récupération (par exemple un puisard).
- Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.
- Les solutions pour application doivent être récupérées et réutilisées ou éliminées en tant que déchet dangereux. Elles ne doivent pas être rejetées dans le sol, les eaux de surface ou souterraines ni dans aucun type d'égout.
- Ne pas appliquer à proximité de masses d'eaux de surface ou de zones de protection des eaux. [le cas échéant, précisez les distances à respecter]

Le produit ne doit pas être utilisé pour le traitement du bois placé dans ou à proximité de masses d'eau de surface dans le cadre de la classe d'emploi 4.

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Conseil général - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer la fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit).

EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Se rincer immédiatement la bouche. Donner une boisson si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Retirer tous les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser. Laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant et si cela est possible facilement, retirer les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

Précautions pour la protection de l'environnement : Colmater la source de la fuite si cela peut être fait en toute sécurité. Si un déversement se produit sur un site/dans une usine de traitement du bois, suivre les procédures d'urgence du site. En cas de contamination du système d'égout ou d'un cours d'eau, avertir immédiatement les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage : récupérer le produit dans la mesure du possible. Absorber le déversement avec de la terre ou du sable. Placer dans un conteneur approprié. Sceller et étiqueter les conteneurs. Déplacer les matériaux contaminés vers un endroit sûr en vue de leur mise au rebut ultérieure.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Les GRV vides doivent être retournés au fabricant à des fins de recyclage.

Ne pas jeter les résidus dans un égout.

Les GRV ne peuvent pas être réutilisés pour de l'eau potable ou des denrées alimentaires.

Le traitement Tanasote S40 doit être éliminé conformément aux exigences des autorités locales. Normalement, en pareil cas, la direction de l'usine de traitement contacte d'abord le fournisseur du produit pour discuter d'une réutilisation éventuelle.

Les déchets de bois traités doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans l'emballage d'origine.

Durée de conservation : 24 mois.

6. Autres informations

Quantité de carbonate de DDA dans le traitement Tanasote S40 : 1,5 % p/p (concentré technique (TK)), 0,68 % p/p (pur).